



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Redon Agglomération (35 - 44 - 56)

# Un Projet Alimentaire de Territoire co-construit avec l'ensemble des acteurs locaux

L'agglomération a élaboré son *Projet Alimentaire de Territoire* de manière collaborative avec les parties prenantes du territoire. Objectif : rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités locales et consommateurs pour développer une agriculture et une alimentation de qualité.

**R**edon Agglomération compte 31 communes regroupant plus de 68 000 habitants. Elle s'est fixée pour objectif de favoriser l'approvisionnement local des restaurations collectives ainsi que le développement de filières agricoles durables sur le territoire.

### ➤ 10 ans d'actions et de soutien aux acteurs locaux

#### Agriculture

En 2015, la CC du Pays de Redon (devenue Redon Agglomération au 01/01/18) fait l'acquisition de la ferme de Cranhouët à Théhillac (56) afin d'y créer un Espace Test Agricole. Il s'agit d'un outil permettant aux producteurs de tester leur activité sur les plans technique, économique et administratif, et de préparer leur installation sur le territoire, tout en bénéficiant d'un accompagnement et de matériel adapté.

#### Circuits courts

En parallèle, Redon Agglomération soutient la création de l'association de producteurs « manger local ». Depuis plusieurs années, les repas dans les multi-accueils communautaires sont élaborés sur place à partir de produits locaux et biologiques.

#### Environnement

L'intercommunalité s'implique également sur les questions environnementales : elle est lauréate des appels à projets « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » et « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

Toutes les actions engagées depuis 10 ans par les acteurs locaux, et



Le PAT s'inscrit dans la continuité du soutien de Redon Agglomération à l'agriculture notamment avec l'installation de l'Espace Test Agricole sur la ferme de Cranhouët à Théhillac (56)

l'implication de la collectivité sur les questions liées à l'agriculture et aux circuits courts, ont posé les bases d'une politique de territoire en matière d'alimentation.

### ➤ Vers un Projet Alimentaire de Territoire

En 2016, l'intercommunalité réunit une vingtaine de structures afin de travailler sur un projet global favorisant l'alimentation saine et l'agriculture de proximité, et se lance dans l'écriture d'un *Projet Alimentaire de Territoire (PAT)* : « Il s'agit d'une démarche collective pour notre territoire ! » précise Michel Pierre, alors Vice-Président à l'agriculture.

L'objectif est de rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs afin de développer une agriculture et une alimentation locales et de qualité. « Le territoire est mûr, beaucoup

### Le Conseil de développement associé à l'élaboration du PAT

Depuis 2015, le Conseil de développement mène une réflexion participative sur les questions alimentaires et agricoles, et crée un groupe de travail partie prenante de l'élaboration du projet alimentaire de territoire. Le CD a ainsi organisé un événement qui réunit 70 personnes autour de la question « Comment rapprocher producteurs, consommateurs ? ».

Un des objectifs du groupe de travail est la mise en réseau des consommateurs, producteurs, élus, institutionnels. Il mène aussi des actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment des soirées débats. Il alimente régulièrement une carte collaborative des producteurs locaux en ligne. ■

d'initiatives sont lancées autour des questions d'alimentation » complète Nicole Giraud, Responsable du Pôle Economie Sociale et Solidaire.

### ➤ La co-construction du projet

Au printemps 2017, la collectivité organise trois réunions publiques sous forme d'ateliers d'échanges pour construire collectivement une charte, socle de référence du PAT.

« A chaque réunion, nous avons réuni entre 50 et 70 personnes, soit une représentation plurielle et variée d'acteurs du territoire : élus, responsables de restauration collective/cuisiniers, agriculteurs/paysans en vente directe ou en «circuit long», consommateurs, supermarchés... », se rappelle Michel Pierre. Le travail s'effectue en trois temps au cours desquels les participants sont invités à définir progressivement le projet de territoire :

1/ Comment se projette-t-on sur le Pays de Redon en 2030 ?

2/ Quelles sont les forces et faiblesses, opportunités et menaces sur le territoire en matière d'alimentation et d'agriculture ?

3/ Définition des axes stratégiques et objectifs du PAT

### ➤ La gouvernance

Afin d'organiser la poursuite du projet avec les acteurs du territoire, l'intercommunalité lance un appel à candidatures afin de créer une "Gouvernance Alimentaire de Territoire": instance locale intersectorielle visant

« Nous avons voulu créer une gouvernance alimentaire de territoire, garante de la charte et qui doit impulser des actions concrètes, fédérer les acteurs, être ambassadrice du projet alimentaire de territoire. »



Michel Pierre,  
VP à l'ESS  
et à l'économie agricole

à assurer une vision plus complète dépassant les éventuels intérêts ou clivages. Cette commission est aujourd'hui composée d'une quinzaine de structures dont le rôle est de piloter les étapes de mise en œuvre du PAT et d'évaluer ses actions.

### ➤ La Charte

En septembre 2017, la commission valide la Charte du PAT composée de 3 grands axes :

- Une **agriculture à taille humaine, préservant les ressources naturelles** et assurant le respect des hommes et des femmes.
- Des **produits alimentaires locaux, sains**, de qualité, accessibles à tous et vecteurs de santé.
- Un engagement de tous dans une **démarche de développement durable**, transversale et partenariale.

Chaque axe est décliné en 16 fiches objectifs avec pour chacun d'eux, un positionnement sur :

- La situation actuelle : Quel est le problème ?
- Avons-nous les moyens nécessaires pour agir ?
- Quelles sont les actions existantes ?

- Où veut-on arriver dans 5 ans ?
- Quelles actions mettre en place ?

### ➤ Un plan d'action 2018-2020

Suite à l'élaboration de la Charte, la commission de pilotage a défini le plan d'actions sur la période 2018-2020. Plusieurs actions ont été mises en place :

- **Accompagnement de la restauration collective** : mise en place d'un réseau des cuisiniers, formations "Plaisir à la cantine" en partenariat avec la DRAAF, accompagnement à la rédaction de marchés publics, expérimentation de groupement d'achats territoriaux... Aujourd'hui une vingtaine de mairies, d'établissements scolaires et multi-accueils est déjà engagée dans ces actions.
- **Mise en place du "Défi alimentation positive"** en 2019 et 2020.
- **Sensibilisation des enfants** de 10 écoles sur le rôle des ressources naturelles dans la production alimentaire, l'impact des transports, la saisonnalité, le gaspillage alimentaire, ou encore le rôle de l'alimentation pour le corps.

### ➤ Des traductions concrètes

Un **Pôle des Transitions Alimentaires sur le territoire** est actuellement à l'étude. Porté par un consortium de partenaires, il vise à créer une nouvelle façon d'aborder les métiers de bouche et le secteur de la restauration : valoriser le métier, repenser l'approvisionnement, le lien avec le consommateur-citoyen, former les professionnels...

Par ailleurs, suite aux ateliers d'échanges du PAT, **des citoyens ont créé le collectif « Connexion paysanne »** pour favoriser la mise en relation des producteurs paysans et des consommateurs locaux. Ce collectif a depuis ouvert un lieu de rencontre et de vente directe à Saint-Nicolas-de-Redon. ■



Des ateliers d'échanges ont permis aux acteurs du territoire de co-construire le PAT et de partager une culture commune sur la thématique

### CONTACT

contact@redon-agglomeration.bzh

Nicole Giraud, responsable service ESS / n.giraud@redon-agglomeration.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :



Fiche projet • mars 2020



www.bruded.fr / 2